

9 NOVEMBRE 1993

Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux demandes d'inscription d'un bien relevant du patrimoine immobilier sur la liste de sauvegarde et aux demandes de classement visées à l'article 18, § 2, de l'ordonnance du 4 mars 1993 relative à la conservation du patrimoine immobilier.

Annexe VI

DEMANDE DE CLASSEMENT D'UN BIEN RELEVANT DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Je soussigné *Madame / Monsieur*.....  
domicilié rue .....  
à .....  
sollicite pour le bien dont je suis propriétaire  
sis à ..... n° .....  
rue.....  
cadastré ou l'ayant été .....

l'ouverture de la procédure *de classement de ce bien*, en application de l'article 18, § 2 de l'ordonnance du 4 mars 1993 relative à a conservation du patrimoine immobilier.

La présente demande est fondée sur les éléments suivants:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 9 novembre 1993 relatif aux demandes d'inscription d'un bien relevant du patrimoine immobilier sur la liste de sauvegarde et aux demandes de classement visées à l'article 18, § 2, de l'ordonnance du 4 mars 1993 relative à la conservation du patrimoine immobilier. elle joint à la présente demande les documents et renseignements requis. à savoir:

- 1° le document établissant que je suis propriétaire du bien ;
- 2° une description sommaire du bien ainsi que sa dénomination éventuelle;
- 3° une copie de l'extrait de la matrice cadastrale relatif au bien concerne ;
- 4° au moins quatre photographies en couleurs significatives du bien, des bâtiments contigus et du voisinage, permettant d'évaluer correctement la situation du bien et son aspect et prises d'au moins deux angles différents.

Fait à....., le .....

Signature